Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215602541-20251209-DEL2025_89-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de TREDION

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 4 Décembre à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de TREDION s'est réuni à la Salle du Conseil Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RIVOAL Jean Pierre, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27 Novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27 Novembre 2025.

Présents : M. RIVOAL Jean Pierre, Maire, M. CHOQUET Jean Michel, Mme THOMAZIC Catherine, M. BOUEDO Christophe, Mme FEVRE Blandine, Mme BESCOND Servanne, M. GUILLAUME Frédéric, Mme NIZAN Windy, M. ALLAIN Stéphane, Mme BARRE Karine, M. PANEL Alain, Mme DURFORT Guénaëlle (arrivée à la délibération 2025/74) M. PRONOST Yves

Absent(s) excusé(s) :
M. SAINT-AIGNAN Willy, Mme BAUCHE Laëtitia

A été nommée secrétaire : Mme FEVRE Blandine

2025/89 – Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Convention de partenariat Actions Culturelles Déclic Tribu et Expression Livre

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame FEVRE Blandine, adjointe.
Madame FEVRE Blandine, adjointe, rappelle que Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) est compétent pour la conception et la mise en œuvre de projets visant à enrichir l'offre culturelle et artistique du territoire.
Pour répondre aux priorités fixées par la politique de développement culturel de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération dans le cadre de son programme culturel Déclic 2025-2026, il est proposé à la commune d'accueillir un rendez-vous tout public à la médiathèque - atelier jeux de rôle « De magie et d'aventure » public 6-8 ans le 20 mai 2026.

Dans ce cadre, il est proposé de signer une convention avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour les actions culturelles scolaires et tous publics dans le cadre de la programmation 2025/2026 Déclic.
Cette convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et la commune concernant l'organisation de ces actions culturelles.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative aux rendez-vous culturels avec GMVA.

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/12/2025
Le Maire
Jean Pierre RIVOAL

MAIRIE DE TREDION (56) Morbihan